



LANCEMENT DU POP 2 NOUVELLE GÉNÉRATION



LA RÉUNION!
positive!



SOMMAIRE



3

LE POP 2010-2015 : BILAN



7

LE POP NOUVELLE GÉNÉRATION : LE POP2



7

LA POLITIQUE RÉGIONALE
EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE POUR LA JEUNESSE



LA RÉUNION!
positive.

LE POP 2010-2015 : BILAN

LE POP 2010-2015

Parce que l'ère du numérique s'impose dans nos vies au quotidien, la Région a souhaité créer les conditions d'une véritable égalité des chances pour que tous les jeunes Réunionnais puissent disposer des mêmes possibilités d'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication.

LE PLAN ORDINATEUR PORTABLE : Permettre aux lycéens et aux apprentis réunionnais d'acquérir un ordinateur portable.

OBJECTIFS :

- ▶ réduire la fracture numérique sociale et territoriale ;
- ▶ favoriser l'appropriation des technologies de l'information et de la communication par les élèves dès leur entrée dans le second cycle de l'enseignement secondaire ;
- ▶ offrir la possibilité aux élèves de développer leurs connaissances en effectuant leurs recherches et travaux à l'aide de l'outil informatique, tout en les sensibilisant à l'univers des logiciels libres.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :

Le dispositif POP est une **AIDE INDIVIDUELLE MAXIMALE DE 500 €** allouée sous la forme d'un bon POP (ou d'un bon de 600 € pour les élèves porteurs de handicap) destiné à l'acquisition d'un ordinateur portable auprès d'un réseau de revendeurs informatiques agréés et conventionnés par la collectivité.

CETTE AIDE EST ATTRIBUÉE SANS CONDITIONS DE RESSOURCE.

PUBLIC ÉLIGIBLE :

LE PLAN ORDINATEUR PORTABLE S'ADRESSE À TOUS LES JEUNES, LYCÉENS ET APPRENTIS ENTRANT DANS UN CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC ET PRIVÉ :

- ▶ Élèves scolarisés en secondes générales, technologiques ou professionnelles des lycées publics et privés de La Réunion
- ▶ Primo apprentis scolarisés en formation initiale dans les maisons familiales et rurales, des centres de formations des deux Chambres Consulaires (Chambre de Commerce et des Métiers) ou de l'École d'Apprentissage Maritime de La Réunion

BILAN POP 2010-2015

CHIFFRES CLÉS :

- ▶ Depuis 2010 :
+ 96 000 bénéficiaires
- ▶ **50** partenaires conventionnés / an
- ▶ **51,2 M€** engagés
- ▶ **1 ANIMATEUR POP**
mis à disposition dans **CHAQUE LYCÉE**

- ▶ Élèves poursuivant depuis La Réunion les enseignements à distance relatifs aux classes éligibles susvisées

POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES DANS LA PRISE EN MAIN ET L'UTILISATION OPTIMALE DE CET OUTIL, UN ANIMATEUR POP MIS À DISPOSITION PAR LA RÉGION DANS CHAQUE LYCÉE, organise et met en place durant toute l'année des ateliers adaptés à leurs besoins.





LA RÉUNION!
positive!



**LE POP
NOUVELLE
GÉNÉRATION :
LE POP2**

LE POP NOUVELLE GÉNÉRATION : LE POP2

Dans son nouveau projet de mandature, la collectivité a affiché sa volonté de poursuivre sa politique d'une plus grande égalité des chances, avec la mise en œuvre d'une nouvelle génération du POP, le POP 2.

Au-delà de la réduction de la fracture numérique, le POP 2 nouvelle génération doit pouvoir contribuer davantage à la réussite scolaire, avec notamment le développement d'usages innovants.

Ce dispositif phare du pilier 6 « Plus d'égalité des chances pour les familles » a été validé par la Commission Permanente du Conseil Régional le 16 août dernier avec le vote d'une **ENVELOPPE DE 8,7 MILLIONS D'EUROS**.

CE POP 2 FAIT APPARAÎTRE UNE ÉVOLUTION AU NIVEAU DES CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE ET APPORTE UNE DIMENSION NOUVELLE CONSISTANT EN UNE OFFRE DE CONNEXION INTERNET POUR LES FAMILLES LES PLUS MODESTES.

VOLET ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE :

ÉVOLUTIONS :

L'ORDINATEUR intégrera désormais nativement **DES LOGICIELS PÉDAGOGIQUES. CES RESSOURCES PROPOSÉES PAR L'ACADÉMIE, ONT ÉTÉ RECENSÉES SUR LA BASE DES PROPOSITIONS ET DES USAGES DES ÉQUIPES PÉDAGOGIQUES.** Ainsi, une cinquantaine de logiciels les plus fréquemment utilisés dans les disciplines des mathématiques, des sciences physiques et chimie, des sciences et vie de la terre, en histoire- géographie, en économie et gestion, en langues, en bureautique, en multimédias et pour le graphisme seront disponibles nativement dans l'ordinateur POP. **LE POIDS DE L'ÉQUIPEMENT EST ALLÉGÉ** à 2kgs maximum pour une utilisation facilitée dans les établissements.

BÉNÉFICIAIRES :

Le dispositif est reconduit en faveur du même public bénéficiaire, sans conditions de ressources.

► un bon de 500€ destiné à l'acquisition d'un ordinateur portable POP2 respectant les caractéristiques minimales requises par la collectivité.

REVENDEURS PARTENAIRES

Suite à l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 1er août 2016, **43 revendeurs** ont signé la convention de partenariat avec la collectivité représentant **61 points de vente sur le territoire.**





**LE POP
NOUVELLE
GÉNÉRATION :
LE POP2**

VOLET CONNEXION INTERNET EN FAVEUR DES FAMILLES LES PLUS MODESTES « INTERNET SOLIDAIRE » :

Afin de renforcer son action en faveur de la réduction de la fracture numérique, la collectivité souhaite accompagner spécifiquement les familles réunionnaises les plus modestes dans le financement d'une connexion internet.

En effet, les données ci-dessous mettent en exergue l'écart important pour ces familles justifiant d'un accompagnement spécifique

	RÉUNION	MÉTROPOLE
ORDINATEURS À DOMICILE	60 %	70 %
ABONNEMENT À INTERNET	46 %	56 %
ABONNEMENT À INTERNET DES FAMILLES MODESTES	20 %	43 %
DÉPENSES MENSUELLES		
TÉLÉPHONIE + INTERNET	82 €	69 €

Source : INSEE 2011

Cet accompagnement consistera en une aide mensuelle de 20 €, sous la forme d'un bon, plafonnée à 240 €, allouée aux familles remplissant les critères d'éligibilité afin de prendre en charge la souscription d'un abonnement internet auprès des fournisseurs d'accès internet conventionnés avec la Région.

PUBLICS ÉLIGIBLES :

Elle s'adressera aux :

► **FAMILLES DE LYCÉEN(S) OU D'APPRENTI(S) BOURSIERS SCOLARISÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017** en classe de seconde des filières générales, technologiques et professionnelles des lycées publics et privés et **AYANT JUSTIFIÉ D'UNE BOURSE DE NIVEAU 3 EN CLASSE DE 3EME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2015-2016.**

► Familles d'un ou des **APPRENTIS SCOLARISÉS** en centre de formation, MFR, EAM poursuivant une formation initiale de niveau IV et V et justifiant d'un revenu fiscal de référence du foyer en 2014 (avis d'impôt 2015) inférieur ou égal au plafond annuel de référence du barème appliqué pour l'attribution d'une bourse lycée de niveau 6

► Élèves poursuivant depuis La Réunion les enseignements à distance relevant des deux situations susvisées

ENVIRON 4 000 ÉLÈVES SERAIENT CONCERNÉS PAR LA CONNEXION INTERNET SOLIDAIRE.

MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE :

LE BON POP 2 « INTERNET SOLIDAIRE » DONNE AINSI DROIT À UNE RÉDUCTION MENSUELLE MAXIMALE DE 20 € SUR L'OFFRE D'ABONNEMENT, répondant aux exigences du dispositif régional, souscrite par la famille bénéficiaire dans la limite de 240 €. **IL NE PEUT Y AVOIR QU'UNE OFFRE PAR FAMILLE DE LYCÉEN OU LE PRIMO APPRENTI ÉLIGIBLE.**

Sur présentation du bon POP 2 « Internet solidaire », le fournisseur d'accès internet partenaire, acceptera de délivrer l'offre à la famille bénéficiaire en appliquant une réduction maximale de 20 € sur le prix mensuel dû. Cette somme mensuelle maximale de 20 € sera ensuite payée directement par La REGION au fournisseur d'accès internet.

Le « bon POP 2 » est valable jusqu'au 30 juin 2017.



LE POP NOUVELLE GÉNÉRATION : LE POP2

FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET :

Dans le cadre de leurs réponses à l'appel à manifestation d'intérêt lancé le 24 juin 2016, les fournisseurs d'accès internet ont présenté une ou plusieurs offres d'abonnement Internet répondant aux exigences du dispositif qu'ils ont accepté de mettre en place en faveur des bénéficiaires du bon POP 2 « INTERNET SOLIDAIRE » :

2 types d'offres :

- ▶ une offre labellisée POP2
- ▶ une offre grand public sur laquelle sera déduite la participation régionale

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS INTERNET AYANT DÉCIDÉ DE CONVENSIONNER AVEC LA RÉGION SONT LES SUIVANTS :

OPÉRATEUR	OFFRE	TECHNOLOGIE	INTERNET	TELEPHONIE	TELEVISION	MONTANT MENSUEL (participation Région 2021 déduite)	FRAIS DE MISE EN SERVICE	LOCATION MENSUELLE DU MODEM	FRAIS DE RESILIATION	DURÉE D'ENGAGEMENT	TROUVER UN POINT DE VENTE POP2
CANAL PLUS	Internet solidaire 1	ADSL ou Fibre 100Mbps	X	X		30,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 mois	1057
	Internet solidaire 2	ADSL ou Fibre 100Mbps	X	X		35,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 mois	
	Internet solidaire 3	Fibre 500Mbps	X	X		44,90 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	12 mois	
SFR	Box POP	ADSL	X			19,90 €	0	0,00 €	0	12 mois sauf fin d'éligibilité POP 2	1097
	POP Mobilité	3G+	X			20,00 €	0	0,00 €	0	12 mois sauf fin d'éligibilité POP 2	
	Famille	ADSL	X	X	X	39,99 €	49,00 €	3,00 €	45,00 €	12 mois sauf fin d'éligibilité POP 2	
	Grand spectacle	ADSL	X	X	X	49,99 €	0,00 €	3,00 €	45,00 €	12 mois sauf fin d'éligibilité POP 2	
EDF	ZEOP POP Essentiel	Câble/Fibre 100 Mbps	X	X		29,90 €	69,00 €	0,00 €	49,00 €	Sans engagement	02 62 01 23 45
NETOI	Internet POP	ADSL	X			25,00 €	50,00 €	3,00 €	50,00 €	12 mois	0262 37 21 59
	Internet POP Double play	ADSL	X	X		30,00 €	30,00 €	3,00 €	50,00 €	12 mois	
PARADISOLÉ RÉUNION	Internet Solidaire	ADSL	X			24,90 €	25,00 €	3,00 €	0,00 €	12 mois	0262 21 62 16

CALENDRIER

DE MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF ET DISTRIBUTION DES BONS POP 2 :

▶ À PARTIR DU 28 SEPTEMBRE 2016 :

- lancement du POP2 et signature des conventions avec les fournisseurs d'accès internet
- instruction, traitement et édition des demandes de bons POP2

▶ 24 OCTOBRE 2016 (RENTRE SCOLAIRE) : Distribution des bons POP2 dans les établissements.





LE POP
NOUVELLE
GÉNÉRATION :
LE POP2

INFO PRATIQUE !

Comment obtenir le bon POP2 ?

Pour pouvoir bénéficier du « Bon POP2 », chaque lycéen ou apprenti éligible doit en faire la demande en se connectant sur le

www.regionreunion.com

afin de remplir un **FORMULAIRE DE DEMANDE** de « bon POP2 ».

2 types de bon pop2 seront délivrés aux jeunes éligibles :

- ▶ le bon POP2 ordinateur portable : sans conditions de ressources
- ▶ Le bon POP2 connexion internet : sous conditions de ressources

OÙ SE RENSEIGNER ?

- ▶ auprès de l'animateur POP du lycée,
- ▶ À la Direction de l'éducation de la Région : 0262 94 46 10 - 0262 94 46 11
- ▶ www.regionreunion.com

LA RÉUNION!
positive!

**LA POLITIQUE
RÉGIONALE
EN MATIÈRE DE
NUMÉRIQUE
POUR LA
JEUNESSE**

LA POLITIQUE RÉGIONALE EN MATIÈRE DE NUMÉRIQUE POUR LA JEUNESSE

Convaincue des défis que représente la révolution numérique pour la Jeunesse, la Région s'est engagée, dès 2010, dans la mise en place d'une politique numérique volontariste en direction des jeunes réunionnais.

Cet engagement s'est appuyé sur une politique pertinente, concrétisée par :

- ▶ la mise en place du Plan Ordinateur Portable
- ▶ le développement d'infrastructures dans l'ensemble des lycées de l'île
- ▶ le développement des usages numériques via l'aide à l'acquisition de ressources numériques et des expérimentations de nouvel outil

OBJECTIFS :

- ▶ Réduire la fracture numérique
- ▶ Mettre à disposition des lycées des équipements performants
- ▶ Permettre la connexion haut débit de l'ensemble des lycées
- ▶ Favoriser l'usage et la maîtrise des nouvelles technologies

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **42 lycées** interconnectés via un réseau privé et sécurisé
 - ▶ **198 bornes wifi** sécurisées, installées dans les 44 lycées publics
 - ▶ **18 lycées câblés** en fibre optique
- EXPÉRIMENTATION TABLETTES TACTILES :**
- ▶ **15 lycées** pilotes
 - ▶ **374 tablettes** mises à disposition
 - ▶ **180 000 € engagés**

